



ENTREPRENEURS DE PROGRES



# NOS 15 ENGAGEMENTS

# NOS 15 ENGAGEMENTS

**1. Travailler** avec détermination au renforcement du dialogue avec les pouvoirs publics et avec l'ensemble des partenaires économiques et sociaux et à œuvrer à la réalisation d'une jonction performante entre l'action du gouvernement et les efforts des entreprises pour réunir les conditions de la confiance, préalable indispensable à l'investissement, et pour créer les synergies nécessaires à l'accélération de la croissance de notre économie.

**2. Fédérer** toutes les entreprises algérienne qu'elles soient petites, moyennes ou grandes, pour constituer une force économique nationale, porteuse de croissance et de développement. Toutes nos entreprises doivent pouvoir se retrouver au sein de notre mouvement, car elles ont toutes un rôle à jouer dans le développement de notre économie.

**3. Mobiliser** les chefs d'entreprise, afin qu'ils fassent entendre leurs voix, leurs ambitions, leurs difficultés et leurs projets en vue de relever le défis d'une croissance partagée et celui plus que stratégique de l'emploi et faire ainsi de notre pays une terre de créateurs d'entreprises, d'entrepreneurs, de développeurs et de bâtisseurs. La mise en place d'une charte des entrepreneurs au sein du FCE afin de défendre les valeurs citoyennes et éthiques des chefs d'Entreprises s'inscrira dans cette vision.

**4. Déployer** tous les efforts nécessaires pour redonner vie et envergure à notre tissu industriel, seule condition pour valoriser nos ressources plurielles et capter toutes les opportunités d'une intégration performante basée sur la sous-traitance entre entreprises algériennes et sur une insertion harmonieuse dans les chaînes de valeur internationales.

Dans ce cadre, l'engagement est pris d'organiser, dans le courant du premier semestre 2015, un Symposium qui portera sur le rôle et la contribution de la Diaspora dans le développement industriel de notre pays.

**5. Promouvoir** l'entrepreneuriat féminin dans notre pays.

**6. Œuvrer** pour l'ouverture à l'initiative privée des secteurs tels le transport aérien, le transport maritime de voyageurs et de marchandises, le Transport de l'énergie et de l'électricité, le secteur bancaire et financier et bien d'autres secteurs encore actuellement fermées pour l'entreprise algérienne.

**7. Traduire** dans les faits l'immense intérêt que le FCE porte au développement des capacités entrepreneuriales de la jeunesse algérienne.

A ce titre, le FCE s'attachera à créer un incubateur économique, pour réunir et faire réussir les jeunes potentialités algériennes, les encourager à créer leurs propres entreprises et les aider dans leurs projets, à travers l'esprit de créativité et d'innovation. Cet outil permettra la mise en place et l'exploitation d'une synergie entre l'entreprise, l'université et l'incubateur économique qui sera aussi

le moyen de rapprochement de la diaspora algérienne à travers le monde. Cet incubateur économique sera relié aux incubateurs internationaux, tels que ceux qui existent aux USA (Silicone Valley), au Japon, à Singapour... Pour amorcer cette initiative, je m'engage à prendre en charge avec l'aide de membres du FCE, dans le cadre du développement de l'entrepreneuriat local, la formation de 50 à 100 jeunes porteurs de projets. Ils seront aussi coachés par des chefs d'entreprises membres de notre association pour obtenir les avantages de l'Etat et les financements nécessaires.

- 8. Demander** une réforme de la formation professionnelle et l'enseignement supérieur en vue de répondre aux besoins du marché de l'emploi.
- 9. Créer** quatre pôles de rayonnement du FCE et de représentation régionale (Oran, Constantine, Alger et Hassi Messaoud) et à rencontrer, au cours de réunions au moins semestrielles, les chefs d'entreprise, dans leur région respective, pour débattre des problèmes et des contraintes qu'ils rencontrent et, bien sûr, pour prendre en considération leurs avis et conseils en matière économique.
- 10. Mettre** en place, au niveau du FCE, une cellule dont les missions seront de prendre en charge les entreprises en difficultés.
- 11. Elaborer** en concertation avec les pouvoirs publics un programme d'urgence qui vise à assurer à l'horizon 2020 une autosuffisance dans la production laitière, céréalière et pharmaceutique. Les pouvoirs publics seront appelés dans le cadre de sa mise en œuvre à soutenir de manière adéquate et transparente les entreprises impliquées dans ce programme.
- 12. Reprendre** avec l'appui des pouvoirs publics la campagne Consommons national et mettre en place un mécanisme qui obligerait les entreprises étrangères de réalisation à recourir aux produits locaux lorsque ces derniers répondent aux exigences de qualités requises.
- 13. Engager** une concertation avec les pouvoirs publics en vue de la création d'une banque d'investissement dont le capital sera ouvert à l'actionnariat privé et institutionnel et dont la mission première serait d'identifier et accompagner des champions industriels.
- 14. Inviter** les banques à une rencontre pour mettre en place une stratégie de financement des entreprises qui favorise les prêts à long terme pour les projets d'investissement à maturation lente.
- 15. Entamer** des discussions avec l'administration fiscale pour revoir le système d'imposition en matière d'IBS et plus particulièrement l'IBS appliqué aux bénéficiaires réinvestis dans l'ensemble des secteurs de production des biens et services.



69, Lot Said Benhaddadi, Dar Ediaf, Chéraga, Alger.

Tél. : 021 37 46 71 - 021 37 46 72 - 021 36 34 09 - 021 36 77 38 - 021 36 88 85

Fax : 021 36 33 35

info@fce.dz | www.fce.dz